



Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

La cytoponction thyroïdienne

▪ De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'un prélèvement réalisé avec une aiguille fine d'un échantillon de cellules pour l'analyse cytologique.

▪ Le déroulement de l'examen

Une désinfection de la peau est réalisée.

Il n'est pas réalisé d'anesthésie locale car l'aiguille utilisée pour la ponction est très fine, plus fine que celle qui serait nécessaire pour cette anesthésie.

Le guidage de l'aiguille suivi sur écran se fera sous échographie en position allongée nécessitant une parfaite immobilité de votre part.

Pour chaque nodule devant être analysé, il sera effectué plusieurs ponctions.

▪ Quel est le bénéfice de la ponction ?

L'analyse des cellules permet de rechercher des arguments en faveur d'une pathologie bénigne, ou au contraire en faveur d'une pathologie suspecte, afin d'orienter la prise en charge thérapeutique (acte chirurgical ou non).

Dans un nombre non négligeable de cas, la cytoponction n'est pas informative et il se peut qu'une nouvelle ponction soit nécessaire.



▪ Y a-t-il des risques liés à la ponction ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication. La cytoponction, comme toute ponction, utilise des aiguilles et expose de ce fait à deux types de complications :

- Les hématomes :

Les hématomes sous cutanés au point de ponction sont les plus fréquents, ils sont sans gravité et comparables à ceux observés lors d'une prise de sang.

Les hématomes profonds sont tout à fait exceptionnels, et peuvent requérir une évacuation chirurgicale. **C'est pour cette raison qu'il vous sera demandé de prévenir au moment du RDV de la prise d'aspirine ou de tout traitement anti coagulant.**

- Les infections :

Tout le matériel utilisé pendant l'examen est à usage unique. Ces précautions d'aseptie rendent le risque infectieux exceptionnel.

▪ Résultats

Il ne pourra vous être donné aucun résultat lors de la cytoponction, car ceux-ci dépendent de l'analyse des cellules au microscope par le cytologiste.

C'est le médecin qui vous a prescrit l'examen qui vous les communiquera dès qu'il en aura connaissance.

▪ Ce que vous devez faire

Avant l'examen, répondez attentivement aux questions suivantes :

Avez-vous une maladie du sang ou des saignements fréquents ou prolongés (du nez par exemple) ? oui non

Prenez-vous un traitement fluidifiant le sang (anticoagulant ou antiagrégant plaquettaire type Aspirine, Ticlid, Persantine, Sintrom, Previscan), ou tout simplement de l'Aspirine contre le mal de tête ? oui non

Dans ce cas, il sera nécessaire d'arrêter ces médicaments avant l'examen : nous vous préciserons combien de temps.

D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important à communiquer et à nous informer de toute maladie sérieuse :

Une prise de sang sera peut-être prescrite pour contrôler votre coagulation.



IMAGERIE DU PAYS DE RANCE

▪ **Apportez le jour de l'examen :**

- ▶ La demande de votre médecin (ordonnance, lettre...)
- ▶ Les résultats de l'analyse de sang concernant la coagulation et autres analyses qui aurait pu vous être demandés.
- ▶ Le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners, IRM ...)
- ▶ La liste écrite des médicaments que vous prenez.

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.

Madame, Mademoiselle, Monsieur a personnellement rempli
cette fiche le et donné son accord pour que l'examen soit réalisé.

Signature